

Un vaccin covid-19 africain, malgré les freins des firmes

En Afrique, début 2022, environ une personne sur 6 seulement était vaccinée contre le covid-19, soit 4 à 5 fois moins que sur les autres continents (1). C'est une motivation forte pour chercher à y produire un vaccin de qualité à prix abordable contre cette maladie.

Un projet international de transfert de technologie.

En 2021, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en place un centre de transfert de technologie visant à diffuser la production de vaccins covid-19 à ARN messenger dans les pays à bas ou moyens revenus (2). Implanté en Afrique du Sud, ce centre est soutenu par plusieurs organismes internationaux, des gouvernements notamment français, belge et allemand, et de nombreux chercheurs du monde entier (2à4).

Dans ce cadre, en janvier 2022, la compagnie de biotechnique sud-africaine Afrigen a réussi à produire en petite quantité une copie du vaccin covid-19 de la firme Moderna (élasoméran - Spikevax®) (1,3). Elle cherche depuis à développer et produire à grande échelle des formulations moins chères et plus thermostables que la formulation d'origine pour faciliter l'utilisation du vaccin en Afrique (1,4).

Mais sans les firmes... Le vaccin mis au point par Afrigen utilise la séquence d'ARN messenger publiée par l'Université Stanford et libre de droits (5). La compagnie sud-africaine espérait un accord avec la firme Moderna, qui a déclaré renoncer à ses droits de propriété industrielle le temps de la pandémie (4,5). Mais la firme Moderna a refusé d'aider Afrigen au plan technique, tout comme Pfizer-BioNTech, ce qui devrait faire passer le délai de mise au point d'une production de masse du vaccin de 1 à 3 ans (1).

Par ailleurs, la firme Moderna est poursuivie par deux compagnies canadiennes qui estiment que leurs brevets ont été enfreints dans la fabrication de son vaccin (6,7). Moderna a demandé en réponse aux autorités états-uniennes de lui reconnaître le droit de ne pas respecter

ces brevets, et donc de bénéficier d'une licence obligatoire, pourtant bête noire des firmes pharmaceutiques habituellement, quand les pays à bas revenus veulent les utiliser (6). Mi-2022, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est finalement arrivée à un accord a minima, facilitant un peu pour certains pays l'utilisation de licences obligatoires en matière de vaccin covid-19, mais cela ne changera rien pour le projet sud-africain (8).

Un enjeu considérable. La technologie des vaccins à ARN messenger a montré son intérêt dans le covid-19 et pourrait avoir des retombées dans d'autres domaines médicaux. La bataille des droits de propriété industrielle sur cette technologie est vive et explique sans doute pourquoi certains acteurs économiques considèrent le modèle sud-africain comme un précédent dangereux pour leurs intérêts particuliers (1). Peu importe, pour ces acteurs, les importants retards de vaccination en Afrique que cela peut entraîner.

©Prescrire

Extraits de la veille documentaire Prescrire

- 1- Davies M "Covid-19 : WHO efforts to bring vaccine manufacturing to Africa are undermined by the drug industry, documents show" *BMJ* 2022 ; 376:o304 : 6 pages.
- 2- WHO "The mRNA vaccine technology transfer hub". Site www.who.int consulté le 12 mai 2022 : 2 pages.
- 3- WHO "South Africa's mRNA hub progress is foundation for self-reliance" 11 février 2022. Site www.who.int consulté le 18 mai 2022 : 4 pages.
- 4- Maxmen A "South African scientists copy Moderna's Covid vaccine" *Nature* 3 février 2022. Site www.nature.com consulté le 12 mai 2022 : 6 pages.
- 5- Stark V "Africa's first mRNA covid-19 vaccine produced" 4 février 2022. Site www.voanews.com consulté le 18 mai 2022 : 3 pages.
- 6- Ardizzone K "Moderna claims compulsory license from U.S. Government to use third party patents in its Covid-19 vaccine" 10 mai 2022. Site www.theconversation.org consulté le 17 mai 2022 : 4 pages.
- 7- Herder M et Gold ER "A South African company addresses vaccine supply inequity, despite Canada's lack of support" 28 février 2022. Site www.theconversation.com consulté le 18 mai 2022 : 4 pages.
- 8- Medicines law and policy "WTO Covid-19Trips decision : some observations" 17 juin 2022. Site www.medicineslawandpolicy.org consulté le 30 juin 2022 : 4 pages.

